



GT ministériel « qualité de vie et conditions de travail » : IA et semaine en 4 jours
Liminaire de Solidaires Finances
3 mai 2024

Solidaires Finances se félicite que ce groupe de travail dédié à la qualité de vie et conditions de travail qui initialement avait pour seul point à l'ordre du jour l'étude d'impact de l'IA sur les métiers et compétences des agents, soit élargi à la semaine en 4 jours.

Sans sous-estimer la nécessité de faire cette étude, la semaine en 4 jours est un sujet d'actualité brûlant au Ministère et plus particulièrement au sein des Directions qui se sont empressées de sonder les agents sur le sujet dès l'annonce gouvernementale sans un certain nombre de prérequis.

Vous l'aurez compris pour **Solidaires Finances** cette expérimentation sans concertation préalable amène une certaine cacophonie dans les services des directions concernées notamment à la DGFIP faute de cadrage national.

Sans surprise, **Solidaires Finances** ne considère pas cette expérimentation comme une avancée sociale car il s'agit d'un temps de travail compressé sans effectif supplémentaire et avec les mêmes objectifs en termes de missions. Pour notre fédération, l'avancée sociale prendrait toute sa réalité si elle était faite sur une semaine de 4 jours avec une réduction de temps de travail à 32heures, le maintien de la rémunération et les créations d'emplois induites.

Vous nous présentez aujourd'hui la note ministérielle qui devrait faire référence dans les directions du ministère. Elle appelle un certain nombre de remarques de notre part.

Pour notre organisation syndicale, avant de se lancer dans une telle expérimentation il aurait été judicieux et nécessaire de faire en amont le bilan du télétravail qui a des conséquences sur les conditions de travail des personnels et sur les conditions d'exercice des missions.

Une telle expérimentation qui concerne à la fois la vie personnelle et professionnelle des agentes et agents et l'exercice des missions, nécessite d'avoir un dialogue social réel à travers des instances spécifiques que sont le Comité social d'administration et la formation spécialisée et qui permettent d'établir le cadrage national nécessaire. Ce défaut de consultation des instances doit être réparé afin que le choix de l'expérimentation des personnels sur la base du volontariat et la réversibilité se fasse en toute connaissance.

Nous reviendrons plus dans les détails lors de nos échanges en séance mais quelques pistes :



- Le choix individuel que ce soit en termes de module horaire ou de temps partiel (quotité ou jour) doivent être garantie que ce soit pour l'agent volontaire ou pas.
- Quels recours pour les personnels volontaires qui se verraient imposer un jour non choisi ?
- Des risques accidentogènes multifactoriels : stress, pression au regard des objectifs maintenus les trajets domicile-travail au vu des amplitudes horaires notamment pour le module à 38h30.
- Les applicatifs seront-ils tous disponibles sur des amplitudes larges ?
- La sécurité batimentaire sera-t-elle assurée et quelles conséquences pour les personnels qui l'assure ?
- Est-ce compatible avec la charte du droit à la déconnexion ?

Sans l'ensemble de ces éléments d'information, lancer ce type d'expérimentation n'est pas envisageable. Aussi pour **Solidaires Finances** cette expérimentation, si elle est maintenue, elle doit être décalée dans le temps l'impératif de la tenue des instances est le minimum syndical aussi le mois de septembre nous semble irréaliste.

Concernant l'étude d'impact de l'IA sur les métiers et les compétences des agents, Solidaires Finances peut se féliciter de l'intention et nous sommes favorables à la mise en place d'un registre des systèmes d'Intelligence Artificielle. Notre organisation a travaillé à l'amélioration du registre Seccia Deal en l'adaptant au format de la fonction publique d'Etat. Nous ne pouvons par ailleurs que nous satisfaire de pouvoir discuter avec le LaborIA et non avec une quelconque boîte de consulting. Nous attirons l'attention sur l'importance d'échanger entre les phases 1 et 2. Par ailleurs, nous souhaiterions avoir le cahier des charges donné à l'Inria pour réaliser l'étude d'impact et de connaître les services qui seront enquêtés à l'échelon territorial et les missions qui seront ciblées.

Sans être des anti-technologistes primaires comme certains pourraient nous qualifier, notre fédération alerte sur la mise en place de l'IA présentée comme un outil révolutionnaire indispensable aux missions de contrôle. De plus, l'arrivée des mesures de simplification nous pose question.

Le développement des intelligences artificielles est trop souvent un moyen supplémentaire permettant l'externalisation d'une partie de nos missions. Alors que l'IGF pointait une trop faible maîtrise et ré-internalisation par nos administrations de ses outils applicatifs, l'administration continue de confier la réalisation de nombre d'outils algorithmiques à des sociétés comme Soprasteria, Google ou Capgemini.

Comment ne pas voir un risque de déposséder les agents et agentes de leur expertise et de leur mission, en les transformant en simples superviseurs de listes, en leur assignant des tâches chronophages et répétitives. Non l'IA, contrairement aux idées reçues, ne permet pas de se focaliser sur des tâches à plus forte valeur ajoutée. Aujourd'hui l'IA continue d'être déployée sans aucune formation, parfois même aucune information. Le dialogue social n'est pas mieux loti et l'enjeu de ce GT doit aussi permettre la reconnaissance de l'utilité du dialogue social pour la mise en place de projets numériques d'ampleur. L'IA doit être un outil au service des agents, renforçant leur efficacité plutôt que d'imaginer les remplacer. Ainsi sur la mission du contrôle fiscal, elle ne peut constituer le seul vecteur de la programmation ni être prépondérante sur la programmation dite événementielle ou locale.



